

DOCTEUR MAURICE POLAIN

Chef du Service Electro-Radiologique
de l'Hôpital des Anglais

107, RUE LOUVREX

TÉLÉPHONE ~~151.11~~ 193.46

LIÈGE, LE II Mai 1946.

Monsieur le Directeur General de la
Régie des Télégraphes et des Téléphones,
Direction des Radiocommunications.
42, Rue des Palais, Bruxelles.

Monsieur le Directeur Général,

Suite à votre lettre circulaire N° 577 RV, en date du
3-5-46, j'ai l'honneur de vous prier de m'accorder la licence
dont il est question pour station privée émettrice radioélectri-
que de 5^e catégorie, Section A et B, pour télégraphie et télé-
phonie.

Je vous confirme que je n'ai pu retrouver l'autorisation
d'émettre sous l'indicatif: ON 4CM qui m'a été délivrée avant la
guerre. Il est vraisemblable qu'elle a du être détruite en
même temps que diverses pièces lors de l'invasion allemande.

Comme pièce officielle, j'ai simplement le certificat,
Classe A.B., constatant que j'ai subi avec satisfaction, le
20 Mars 1934, l'examen d'opérateur Radiotélégraphiste et Radio-
téléphoniste privé prévu à l'Article 15 de l'Arrêté Ministériel
du 28 Août 1931, et signé du Directeur Général: Arth.Sadzot.

En conséquence, je formule ci-dessous la requête dont vous
me donnez le modèle:

" Je soussigné Docteur POLAIN Maurice, domicilié à Liège,
" rue louvrex, 107, confirme ne plus être en possession de
" l'autorisation pour station privée émettrice radioélectrique
" de 5^e catégorie qui m'a été délivrée avant la guerre. Je
" déclare sur l'honneur que cette autorisation se rapportait à
" un poste émetteur de radiotélégraphie et radiotéléphonie rangé
" dans la section A.B."

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général à mes
sentiments distingués.

Maurice Polain

Sous ce pli, je vous fais parvenir le certificat de civisme
que vous exigez ainsi qu'un timbre fiscal de cinq francs.